



Les enfants nés en 2023 doivent être inscrits en Mairie pour être admis à l'école maternelle.  
Les enfants déjà scolarisés dans les 3 groupes scolaires sont automatiquement admis au niveau supérieur à la rentrée de septembre 2026.

=====

Pour les enfants domiciliés sur la commune et non inscrits: un certificat d'inscription doit être délivré par la Mairie.

Pour les enfants non domiciliés à Saulxures-lès-Nancy: une demande de dérogation signée de la commune de résidence est obligatoire.

=====

**Les admissions** dans les écoles de la commune sont faites par la Directrice de chaque école; il est conseillé de se munir des pièces suivantes:

- le certificat d'inscription délivré par la Mairie,
- le carnet de santé de l'enfant,
- le certificat de radiation si besoin pour un enfant extérieur à la commune.

Dates d'admissions:

- école primaire Maurice BARRES - Mme Martin Frédérique: **le Mardi 7 avril 2026**  
*Prendre RDV au préalable via l'adresse mail [ce.0541279x@ac-nancy-metz.fr](mailto:ce.0541279x@ac-nancy-metz.fr)*
- école primaire George CHEPFER - Mme Lagard Agathe: **le Vendredi 10 avril 2026**  
*Prendre RDV au préalable via l'adresse mail [ce.0541016l@ac-nancy-metz.fr](mailto:ce.0541016l@ac-nancy-metz.fr)*
- école primaire Jean FLECHON - Mme Invernici Laura: **le Jeudi 9 avril 2026**  
*Prendre RDV au préalable via l'adresse mail [ce.0541688s@ac-nancy-metz.fr](mailto:ce.0541688s@ac-nancy-metz.fr)*

PIÈCES À JOINDRE À LA MAIRIE POUR LA PRÉINSCRIPTION
<input type="checkbox"/> Formulaire de pré-inscription scolaire complété, daté et signé
<input type="checkbox"/> Photocopie du livret de famille (pages des parents + page de l'enfant ou copie intégrale de l'acte de naissance de l'enfant (avec filiation) <b>de moins de 3 mois</b>
<input type="checkbox"/> Un justificatif de domicile <b>de moins de 3 mois</b> (sont pris en compte : bail de location ou quittance de loyer, facture d'électricité, de gaz, d'eau ou attestation d'assurance habitation) <u>Attention</u> en cas de domicile différent des responsables légaux, une ordonnance du juge ou attestation sur l'honneur précisant la résidence principale de l'enfant
<input type="checkbox"/> En cas de divorce ou séparation, jugement précisant l'autorité parentale et la garde de l'enfant ou courrier de l'autre parent autorisant l'inscription de l'enfant dans une école de la commune
<input type="checkbox"/> En cas de dérogation scolaire, fournir le formulaire de demande de dérogation accompagné des justificatifs
<input type="checkbox"/> En cas de changement d'école, fournir le certificat de radiation

CADRE RÉSERVÉ À LA MAIRIE	
Réception du dossier	
Par	
Envoi du certificat	

L'ENFANT	
Nom	
Prénom(s)	
Sexe	<input type="checkbox"/> Féminin <input type="checkbox"/> Masculin
Date de naissance	
Ville de naissance + département	
Adresse de l'enfant	
Code postal + Ville	
Scolarité	<input type="checkbox"/> 1 <sup>ère</sup> inscription <input type="checkbox"/> Changement d'école
Ecole de secteur	
Classe demandée	

LES RESPONSABLES LÉGAUX		
	Responsable légal 1	Responsable légal 2
Nom de naissance		
Nom d'usage (marital)		
Prénom		
Autorité parentale	<input type="checkbox"/> Conjointe <input type="checkbox"/> Mère <input type="checkbox"/> Père <input type="checkbox"/> Autre :	
Situation familiale	<input type="checkbox"/> marié(e) <input type="checkbox"/> pacsé(e) <input type="checkbox"/> divorcé(e) <input type="checkbox"/> séparé(e) <input type="checkbox"/> veuf(ve) <input type="checkbox"/> célibataire	<input type="checkbox"/> marié(e) <input type="checkbox"/> pacsé(e) <input type="checkbox"/> divorcé(e) <input type="checkbox"/> séparé(e) <input type="checkbox"/> veuf(ve) <input type="checkbox"/> célibataire
Adresse (si différente de l'enfant)		
Téléphone		
Date et signature		
Adresse e-mail des parents obligatoire		